



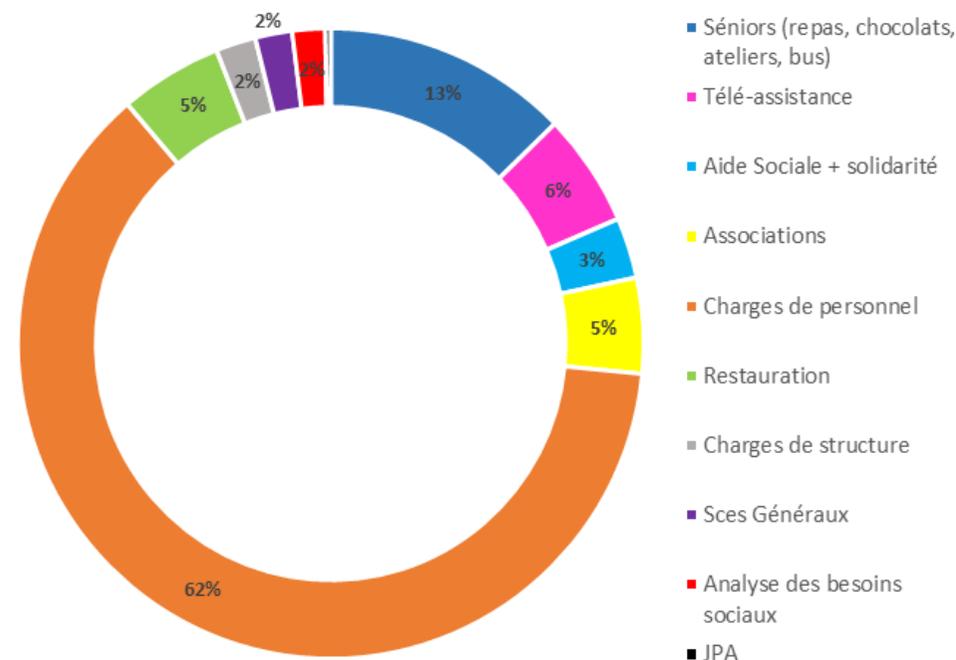
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CA 2022 - CCAS DE SEICHAMPS

Les dépenses de fonctionnement

	Budget	Réalisé	Taux de réalisation
Pass Bus	1 300 €	900 €	69%
Actions séniors (ateliers, golf)	3 326 €	2 801 €	84%
Repas des anciens	11 700 €	10 916 €	93%
Colis des Anciens	5 200 €	3 771 €	73%
Télé-assistance	9 500 €	8 417 €	89%
Aide Sociale	10 900 €	3 236 €	30%
Maintien à domicile	1 000 €	250 €	25%
Subventions Assoc	7 090 €	7 090 €	100%
Charges de personnel	90 000 €	90 000 €	100%
Achat restauration	8 800 €	7 693 €	87%
Charges de structure	3 000 €	2 988 €	100%
Solidarité	1 000 €	1 012 €	101%
Services Généraux	5 150 €	2 758 €	54%
Jeunesse au Plein Air (JPA)	1 500 €	400 €	27%
Analyse des besoins sociaux		2 460 €	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	159 466 €	144 692 €	91%



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 144 692 € et sont réalisées à hauteur de 91 %. Elles ont augmenté de 3,8% entre 2021 et 2022.

La reprise du service de restauration et plus précisément des repas à thèmes à partir de mai 2022, a généré une augmentation des dépenses au niveau de la :

- Restauration (achats des repas) mais avec des recettes en contrepartie
- Masse salariale avec le recours à FR services pour les repas à thèmes

La masse salariale est réalisée à 100 %, comme le chapitre ne peut être dépassé, la facture complémentaire de FR Services de 1356 € a été reportée sur le budget 2023.

Les dépenses consacrées aux actions menées en faveur des « **Seniors** » ont pu être réalisées :

- Le repas de l'amitié a repris et a réuni 280 personnes le dimanche 27 novembre.
- 400 boîtes de chocolat ont été distribuées aux personnes de plus de 80 ans par les élus et membres du CCAS
- Réalisation d'une plaquette seniors distribuée par voie postale aux personnes de plus de 67 ans (budget Ville)
- Plusieurs ateliers / activités ont été réalisés sur cet exercice :
 - Chauffe Citron : Un groupe d'une dizaine de personnes s'est réuni le mardi matin tous les quinze jours pour stimuler leurs méninges. Au programme de ces 6 séances : des questions de curiosité, des jeux de réflexion, des rébus, des énigmes et bien plus encore pour venir éveiller leur curiosité, leur concentration et leur mémoire.
 - Pep's Eureka : En partenariat avec l'ASEPT Lorraine, cette action a réuni une dizaine de personnes qui ont pu comprendre comment fonctionne la mémoire et prendre conscience que divers facteurs influencent notre cerveau (activité physique régulière, alimentation équilibrée, respect des cycles de sommeil, ...).
 - Sentiers de la créativité : En lien avec « Les ateliers Virgules », 4 séances ont été organisées, dans lesquels les participants ont pu développer leur habileté manuelle et leur imaginaire.
 - Ateliers aidants-aidés : En lien avec la plateforme de répit de l'OHS, 10 ateliers de sophrologie à destination du public aidants-aidés ont été mis en place dans le cadre de la lutte contre la perte d'autonomie.
 - Ateliers UFC Que Choisir : 2 ateliers, gratuits, pour tous ont été organisés. Le premier intitulé « Bien manger au juste prix » et le second « Les Eco-gestes ». Ils ont réuni une vingtaine de personnes.
 - Heure du Tee : La municipalité et l'association ALBATROS ont proposé deux sessions (au printemps et à l'automne) d'activités douces comprenant : de l'initiation au golf, des exercices de motricité, d'équilibre et de mémoire avec un professeur de golf.

Les dépenses de solidarité représentent les frais d'équipements et de remise en état du logement d'urgence qui accueille la famille de réfugiés Ukrainien depuis le 27 avril 2022.

Le nombre de bénéficiaires du service de téléassistance se maintient avec 55 bénéficiaires : 11 nouvelles inscriptions contre 10 résiliations sur l'année. Les tarifs du prestataire ont augmenté ce qui explique l'augmentation de ce poste financièrement pour la collectivité. Aucune répercussion n'a été effectuée sur les usagers.

La dotation « Jeunesse au Plein Air » a permis à 4 enfants de partir en vacances pour un budget de 400 € (action gérée par le service jeunesse de la Ville).

L'aide sociale est composée :

- des bons alimentaires :
- des secours d'urgence < 150 €
- des aides accordées en Conseil d'Administration > 150 €
- de la CTASF
- du « tarif social de l'eau »
- du maintien à domicile



Au total, les aides versées entre 2021 et 2022 ont diminué de 18 % et s'établissent à 3 486 €. Il est à noter que la baisse constatée est uniquement due à une demande plus diversifiée et faisant appel à d'autres partenaires (métropole, caisses de retraite complémentaire, ...). Chaque usager a eu une réponse adaptée à sa demande.

Le dispositif du « tarif social de l'eau » est entièrement compensé en recettes par un crédit délégué par la SAPL Grand Nancy Habitat.

Globalement le nombre de personnes ayant recours au service social (aide sociale et emploi) est stable : 127 familles ont été reçues en 2022 contre 124 en 2021.

Sur l'exercice 2022, 24 personnes ont bénéficié d'un soutien financier ponctuellement (contre 19 en 2021).

Les subventions versées aux associations s'établissent comme suit :

- Tournesol : 6 010 € (en investissement, un congélateur a été acheté pour l'association en plus des avantages en nature).
- Banque alimentaire : 1 000 €
- Les Restos du Cœur : 80 €

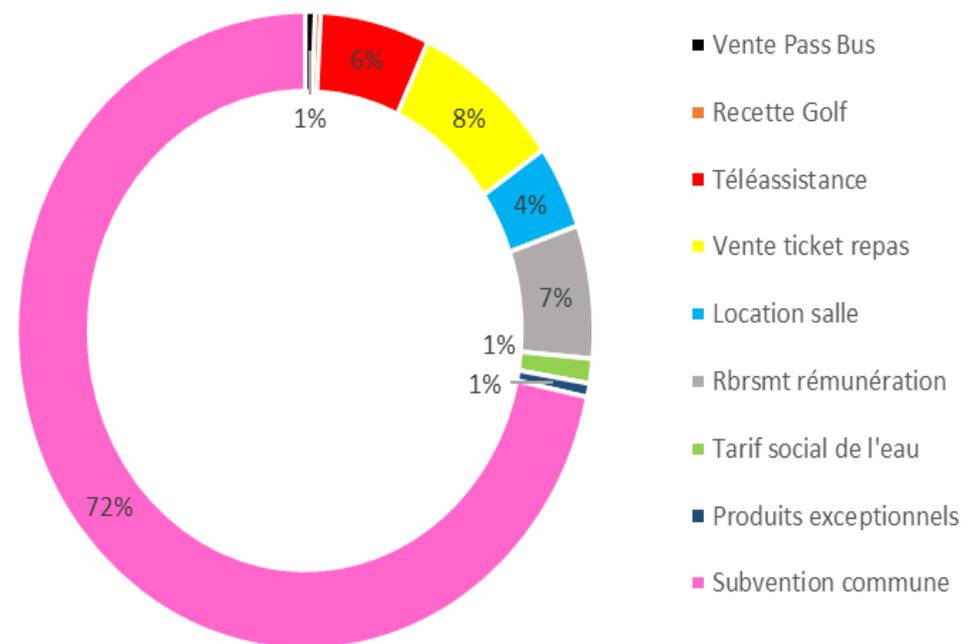
Les charges de structure enregistrent les charges d'eau, de réparations et d'achats de petits équipements.

Les dépenses des **services généraux** comprennent les charges d'assurance statutaires, les vêtements de travail, les fournitures et documents imprimés administratifs.

L'analyse des besoins sociaux a été soldée comptablement sur cet exercice pour 2 460 €.

Les recettes de fonctionnement

	Budget	Réalisé	Taux de réalisation
Vente Pass Bus	500 €	828 €	166%
Recette – stage golf	500 €	502 €	100%
Téléassistance	8 500 €	9 400 €	111%
Vente ticket repas / boissons	4 000 €	12 942 €	324%
Location salle	2 500 €	6 527 €	261%
Remboursement rémunération personnel	2 578 €	10 353 €	402%
Tarif social de l'eau	1 900 €	1 924 €	101%
Produits exceptionnels	- €	1 054 €	
Dotation - subvention commune	110 000 €	110 000 €	100%
RECETTES FONCTIONNEMENT	130 478 €	153 529 €	118%



Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 9 k€ par rapport à 2021 et sont réalisées à 118 %.

Les **locations** ont repris sur toute l'année ; avec 6 527 €, elles n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise.

Le **service de restauration** a repris pleinement à partir de mai 2022. Ce sont 1 151 repas (contre 472 repas en 2021) qui ont été servis aux personnes qui fréquentent la structure pour une recette de 12 942 €. A noter que la structure accueille également la restauration des maternelles, des mercredis et des vacances (organisées par l'AFRS).

Les recettes liées à la **téléassistance** évoluent en fonction du nombre de bénéficiaires et de leur niveau de tarification. Elles augmentent de 21% par rapport à 2021.

Les **remboursements liés à la rémunération du personnel** représentent les indemnités versées par les assurances en cas d'absence du personnel, elles sont en retrait en raison du passage à demi traitement de l'agent en Longue Maladie.

L'enveloppe mise à disposition par la SAPL Grand Nancy Habitat pour le dispositif du « **tarif social de l'eau** » s'élève à 1 924 € et compense intégralement les aides accordées.

La participation des séniors à « **l'heure du tee** » est de 502 €.

Les **produits exceptionnels** représentent :

- 429 € : le versement du Fonds National de Compensation du Supplément Familial en remboursement de charges trop prélevées sur l'exercice n-2 ;
- 370 € de dons et libéralités perçus (participation des élus non éligibles à la gratuité du repas de l'amitié).
- Une régularisation comptable pour 182 €.
- Le FCTVA pour 73 €

La **subvention d'équilibre de la commune** a été fortement maintenue à 110 k€.

Les investissements

	Budget	Réalisé
Prêts octroyés	4 000,00 €	
Matériels	8 173,46 €	549,99 €
DEPENSES	12 173,46 €	549,99 €
Prêts remboursés	0 €	0 €
FCTVA	0 €	0 €
RECETTES	0 €	0 €

Ce budget comporte peu d'opérations en section d'investissement.

Cette section retrace l'évolution des prêts d'honneur qui ont été octroyés et remboursés (aucun sur cet exercice).

Elle enregistre les achats d'équipements comme du congélateur pour l'association Tournesol.

En recettes, il n'y a eu aucune rentrée financière. La section est équilibrée par les écritures d'amortissement et les excédents antérieurs.

Le résultat

L'exécution du budget 2022 prévoit un résultat disponible de 37 826 € qui a été repris au budget 2023 en recettes de fonctionnement.